

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

**SEANCE DU 11 MARS 2021**

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11
Date de convocation	04/03/2021
Date d'affichage	15/03/2021

**L'an deux mil vingt et un, le onze mars, à 20 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.**

**Etaient présents : Christophe PUZIN, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Julien FABER, Raoul PURSON, Romuald LEPRINCE, Frédérique SERRE, Pascal LEPAGE, Yvon PERIDON, Agnès ROUX**

**Absents excusés : Esperanza LULLO, Magalie PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE**

**Absents non excusés : Agnès CRESPEL, Richard CURTO-PEREZ**

**M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.**

## **DUREE ET TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES**

### **2021-03-D16**

Le maire rappelle au conseil municipal les tarifs et durées actuels des concessions funéraires :

- au cimetière : concession perpétuelle : 155 €
- au columbarium : concession trentenaire : 1 070 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

- de fixer la durée des concessions au cimetière à 30 ans à compter du 15 mars 2021,
- de ne pas modifier la durée et le tarif des concessions au columbarium jusqu'à épuisement des 4 concessions restant à vendre,

par 10 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, de fixer à 155 € le prix des concessions trentenaires au cimetière et de leur renouvellement.

Les recettes correspondantes seront encaissées à l'article 70311.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,  
Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20210311-2021-03-D16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2021

Publication : 26/03/2021